

## ENQUÊTE DE 1990 SUR L'EMBALLAGE

Le premier objectif de réduction ciblé par le Protocole national sur l'emballage approche à grand pas. Afin d'évaluer le chemin parcouru vers l'atteinte de l'objectif de décembre 1992 qui fixe à 20 pour cent la réduction des déchets dus aux emballages, Statistique Canada a mené une enquête sur l'utilisation des emballages au Canada en 1990. Cette évaluation de mi-parcours, utilisant 1988 comme année repère, a fourni des données utiles sur les niveaux d'utilisation, de réemploi et de recyclage des emballages dans tout le Canada.

Ce sont environ 11000 établissements qui ont été sondés relativement aux quantités d'emballages produits, utilisés, réemployés, recyclés et éliminés en 1990. En outre, un recensement spécial a été mené auprès des récupérateurs et des recycleurs pour établir des statistiques sur la récupération et l'utilisation de matériaux recyclés.

Les taux de réponse à cette enquête ont été très bons, compte tenu de la quantité d'information requise et du fait qu'une enquête de ce type constituait une première mondiale. Des 11000 formulaires expédiés, environ 79 pour cent ont été retournés par les établissements, 6 pour cent ont refusé de répondre et 15 pour cent n'ont pas été retournés ou remplis en raison de doubles emplois ou d'établissements qui ne sont plus en affaires.

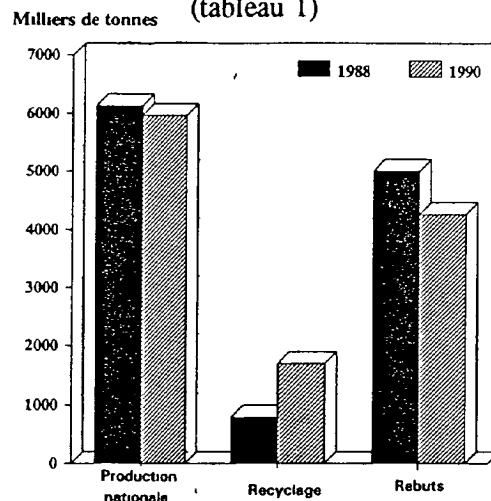
### *Evaluation des progrès réalisés entre 1988 et 1990*

L'information de base de 1988, à partir de laquelle les progrès sont mesurés, a permis d'estimer que 5 millions de tonnes d'emballages ont été envoyés aux rebuts cette année-là. Les résultats de l'enquête de 1990 révèlent une nette réduction de la quantité d'emballages envoyés aux rebuts. Une réduction d'environ 14 pour cent des déchets dus aux emballages par rapport aux niveaux de 1988 a été atteinte grâce à diverses mesures dont des améliorations dans l'utilisation des emballages.

Par exemple, en 1990, la production nationale d'emballage a diminué légèrement, comme le démontre le tableau 1. Parmi les facteurs qui ont contribué à cette réduction, mentionnons l'augmentation du réemploi des emballages, particulièrement dans les secteurs industriels, et l'élimination des emballages inutiles grâce à une conception et des pratiques d'emballage plus efficaces.

### Protocole national sur l'emballage Progrès réalisés entre 1988 et 1990

(tableau 1)

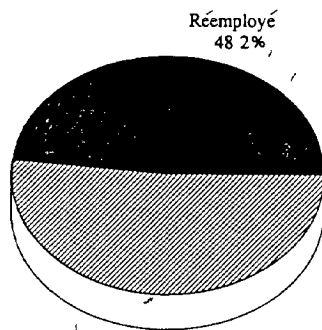


Le recyclage a également joué un rôle important dans le détournement des matériaux d'emballage du flot des déchets. En 1990, les taux de recyclage ont plus que doublé par rapport à ceux de 1988. L'aspect majeur à souligner en matière de recyclage est la place prépondérante des emballages industriels qui sont recyclés. Il s'agit de ce type d'emballage que le consommateur ne voit presque jamais. Environ 81 pour cent du matériel récupéré pour fins de recyclage est constitué d'emballages industriels comme des poches de plastique, des courroies de métal et des boîtes de carton ondulé. L'emballage primaire ou celui qui se rend directement au consommateur compte pour environ 19 pour cent des matériaux récupérés auprès des ménages, des détaillants, ainsi que d'établissements commerciaux et institutionnels.

La quantité d'emballages présentement utilisés au Canada et le pourcentage relatif de ce total d'emballages qui sont réemployés plusieurs fois, comme les palettes de bois et les bouteilles de verre à remplissage multiple, sont d'autres facteurs importants de la réduction des déchets dus aux emballages (voir le tableau 2). Les données de 1990 montrent qu'environ 48 pour cent de tout l'emballage qui a été utilisé au Canada pour contenir, transporter, distribuer et mettre les produits en marché, était de l'emballage qui avait déjà été utilisé auparavant.

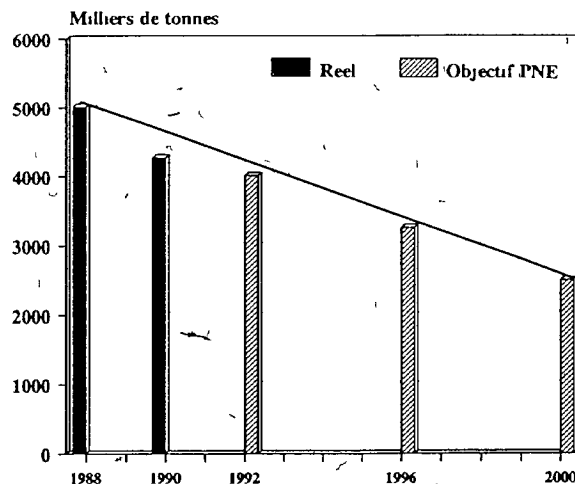
Les activités de réemploi ne cessent de croître, particulièrement dans les secteurs industriels. Le réemploi d'emballages a eu une influence considérable sur le niveau de production des nouveaux emballages en 1990.

**Totaux d'utilisation et de réemploi des emballages en 1990**  
(tableau 2)



Total de l'utilisation = 13 257 575 tonnes

**Analyse des progrès (1990)**  
**Emballages mis au rebut**  
(tableau 3)



Les données agrégées de l'enquête de 1990 montrent que le Canada est sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de réduction de 20 pour cent de 1992 fixé par le Protocole. Le tableau 3 décrit les quantités d'emballages envoyés à l'élimination en 1988 et en 1990, ainsi que les quantités prévues par le Protocole pour les années 1992, 1996, et 2000. Malgré les informations ainsi obtenues sur la réduction à l'échelon national, les données détaillées pour chacun des 31 secteurs industriels interrogés peuvent indiquer que certains secteurs ne progressent pas à ce rythme. Ces secteurs seront examinés plus attentivement afin de déterminer si des mesures sont nécessaires pour stimuler des initiatives plus probantes en matière de réduction des déchets dus aux emballages.

Un rapport complet de l'enquête de 1990, y compris les niveaux d'utilisation des divers matériaux d'emballage par secteur industriel, sera disponible à l'automne. En janvier 1992, une autre enquête sur l'emballage sera menée dans tout le Canada afin de déterminer si le premier objectif de réduction des déchets dus aux emballages du Protocole a été atteint.

*Le Protocole national sur l'emballage contient une série de politiques visant la réduction des effets environnementaux des emballages et l'obtention d'une réduction importante de la quantité d'emballage envoyée à l'élimination. Le Protocole a été adopté en 1990 par le Conseil canadien des ministres de l'environnement.*

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec

Secrétariat du Conseil canadien des ministres de l'environnement  
326, rue Broadway, suite 400  
Winnipeg, Manitoba  
Canada R3C 0S5  
Téléphone (204) 948-2090

## EMBALLAGES : SUR LA BONNE VOIE

### LE SYSTÈME NATIONAL DE SURVEILLANCE DE L'EMBALLAGE

La plupart, sinon tous les produits que nous achetons aujourd'hui nécessitent une forme quelconque d'emballage pour atteindre leur destination finale, chez nous ou au travail. L'emballage remplit en fait une fonction essentielle dans notre société moderne en protégeant l'intégrité des produits et en prévenant leur détérioration. L'emballage est aussi un moyen utile de rendre le produit plus attrayant et de communiquer les messages et les informations essentiels au sujet du produit qu'il contient.

Malgré son utilité, les gens s'inquiètent de la quantité d'emballage qui est utilisée et directement mis au rebut. Les informations les plus récentes indiquent que les Canadiens ont consommé 6,2 millions de tonnes d'emballage en 1988, dont plus de 80 pour cent ont été enfouis ou incinérés. Environ un tiers de la filière des déchets proviennent de l'emballage.

De nombreux pays industrialisés ont pris des mesures pour réagir face au flot croissant des déchets mis au rebut. L'élaboration du Protocole national sur l'emballage (PNE), qui représente le fruit d'un travail de concertation entre l'industrie, les groupes d'intérêt publics et environnementaux et tous les paliers de gouvernement au Canada, constitue un effort unique. Tous ceux qui ont adhéré à ce Protocole appuient le défi d'atteindre l'objectif consistant à réduire de 50 pour cent les déchets d'emballage au Canada par rapport au niveau de 1988. De nombreux pays imitent le Canada sur la voie du progrès, l'Australie par exemple a adopté l'an dernier un protocole à l'image de celui du Canada.

L'efficacité des mesures que nous prenons dans le but d'utiliser nos ressources d'une manière durable dépend en grande partie de notre connaissance de la situation de l'emballage au Canada. Le Groupe de travail national sur l'emballage a reconnu l'importance de disposer d'informations adéquates et fiables au sujet des éléments du flot des déchets et il a décidé que la première étape du Protocole serait l'élaboration

d'un système national intégré de surveillance. Ce *Système national de surveillance de l'emballage continue* a été conçu pour répondre à plusieurs exigences

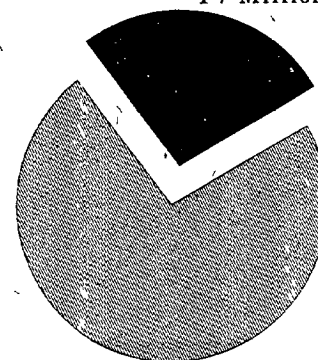
- évaluer la quantité et connaître le sort de l'emballage produit, utilisé et consommé au Canada,
- surveiller les progrès vers les objectifs du PNE,
- contribuer à circonscrire les obstacles au progrès, et
- aider les gouvernements à prendre des décisions importantes en matière de stratégies de gestion des déchets aux niveaux municipal, provincial et national.

### LE TABLEAU DE LA SITUATION EN 1988

Nos progrès vers les objectifs du Protocole sont mesurés par rapport à l'année de référence 1988. L'établissement de données de base dans chacun des 31 secteurs industriels recensés dans le système de surveillance constitue une étape importante qui fixera le rythme des activités à venir. Le Groupe de travail a confié à Statistique Canada la tâche d'évaluer les niveaux de l'emballage en 1988 et d'effectuer les sondages connexes. Le profil de l'année 1988 a révélé que le Canada exporte tout autant qu'il importe dans ce domaine. Et cela inclut les emballages vides et les produits emballés.

### EMBALLAGE UTILISÉ AU CANADA

1988 27% Importés  
17 Millions de tonnes

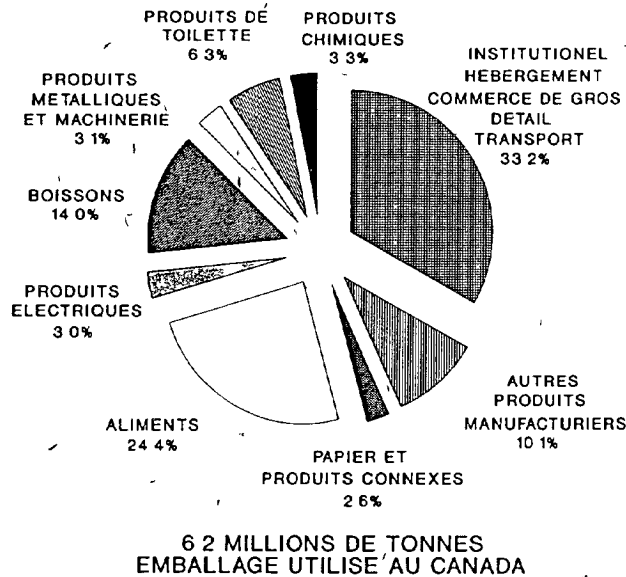


6 2 Millions de tonnes

**CCME**

Pour établir ces données de référence, Statistique Canada s'est principalement basée sur le recensement des fabricants, sur les informations des douanes canadiennes et sur des informations obtenues directement des secteurs industriels. Les données de base sont des informations relatives aux unités de production, à l'utilisation, aux importations et aux exportations, au réemploi et au recyclage d'une large gamme de types d'emballages.

### UTILISATION DE L'EMBALLAGE - 1988



Le profil de l'utilisation de l'emballage en 1988 souligne l'importance relative de l'emballage dans divers secteurs. Un pourcentage important de l'emballage est employé pour entreposer, transporter et livrer des produits; il s'agit de l'emballage que le consommateur ne voit pas. Ce fait est illustré de la manière la plus évidente dans les secteurs de l'hébergement, des institutions, de la vente au détail et en gros et du transport. Même si ces secteurs utilisent beaucoup d'emballages, ces derniers ne vont pas tous à l'enfouissement. En effet, on réemploie et on recycle certains emballages industriels comme les palettes ou les sacs de plastique, les barils et les boîtes en carton ondulé.

Les industries de l'alimentation, des boissons et des articles de toilette font partie des industries qui emploient beaucoup d'emballages. Même si nombre de ces utilisateurs doivent respecter des règlements stricts en matière de santé et de sécurité, des systèmes ont été élaborés en vue de réduire les déchets d'emballage. Un des meilleurs exemples est celui du secteur des boissons dans lequel une proportion élevée des contenants est réemployée et recyclée. Il reste néanmoins à explorer de nombreuses occasions de réduire les déchets d'emballage dans d'autres domaines.

### ETUDES NATIONALES

Étant donné que le premier objectif de réduction de 20 pour cent est fixé pour 1992, il est important d'effectuer en milieu de période une évaluation de l'avancement de la situation afin de tester le système de surveillance continue et de familiariser les entreprises canadiennes avec les exigences des enquêtes. Une première enquête de l'emballage a commencé en juillet 1991 sous la supervision de Statistique Canada. Des questionnaires ont été distribués à 11 000 établissements des quatre coins du pays, incluant un recensement des récupérateurs et recycleurs. Cette première étude a demandé une préparation importante, puis un suivi téléphonique auprès des établissements étudiés.

Statistique Canada tient à jour les informations sur les entreprises rejointes au cours de l'étude et la Loi sur les statistiques empêche leur divulgation sur une base individuelle d'entreprise. À la place, les résultats sont publiés par secteur industriel, présentant des informations concernant la production, l'utilisation, le réemploi et le recyclage de l'emballage sur des bases provinciales et nationales. On y rapporte les quantités relatives à toute une gamme d'emballage dans 31 secteurs industriels, allant des sacs en tissu aux palettes, en passant par les plateaux de papier, les fils métalliques, les contenants en verre, les boîtes en carton ondulé, les couvercles de plastique et les bouteilles. On obtiendra au total des données sur 31 types d'emballages.

En plus d'être un outil de prise de décision, le *Système national de surveillance de l'emballage continue* aide l'industrie dans ses efforts en vue de réduire l'emballage. Le questionnaire d'enquête a été utilisé par les industries aux fins d'élaboration de mécanismes spécifiques de détection en vue d'évaluer les effets des décisions de gestion en matière de déchets d'emballage. De plus, il sert de base pour les audits d'emballage afin d'établir la quantité d'emballages mis au rebut et celle mise en circulation sur le marché. Ces données aideront les entreprises à progresser vers la réalisation des objectifs de réduction du Protocole.

Une autre étude aura lieu au début de 1993 dans le but de recueillir des informations relatives à l'année 1992. Ses résultats montreront si le premier objectif de réduction de 20 pour cent du Protocole a été atteint et ils détermineront l'orientation que nous devons tous prendre pour améliorer la gestion de nos ressources.